



L'RD DES
CENTRES DE
FEMMES
DU QUÉBEC

Consultation pour une stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe

Avis de L'RD des centres de femmes
Présenté à la Table ronde pour favoriser la sécurité et le bien-être
des survivantes et des survivants
HOTEL DELTA MONTRÉAL
24 août 2016

« Nous voulons un monde où les femmes sont libres. Libres de choisir, de se réaliser, de s'affirmer, d'être elles-mêmes ! »
Projet collectif de La Collective des femmes de Nicolet et région

« Les centres de femmes du Québec forment un réseau important et significatif pour des milliers de femmes. Ils sont ouverts à toutes les femmes. Enracinés dans des communautés tant rurales qu'urbaines, ils sont en mesure de bien connaître et comprendre les besoins, problèmes et revendications des femmes. »

Base d'unité politique de L'RD des centres de femmes du Québec

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. L'intervention féministe.....	3
3. Promotion.....	5
4. Prévention.....	6
5. Dépistage.....	Erreur ! Signet non défini.
6. Réponses aux questions d'amorces Conditions essentielles à la mise en œuvre du plan d'action.....	7
7. Conclusion.....	11

1. Introduction

Les centres de femmes forment le plus grand réseau d'action communautaire autonome féministe au Québec. Ils sont regroupés au sein de L'R, un organisme provincial qui a pour mission de :

- Développer et soutenir le réseau des centres de femmes;
- Assurer la cohésion et le renouvellement des pratiques des centres en fonction de la base d'unité;
- Appuyer les actions des groupes, associations et regroupements qui visent l'autonomie, l'égalité en droit et l'équité pour les femmes, ainsi que la promotion de leurs intérêts et la justice sociale;
- Favoriser la concertation entre les centres de femmes;
- Représenter les centres de femmes dans leurs revendications communes.

Depuis leur création, les centres agissent principalement sur quatre grandes problématiques soit la pauvreté, l'isolement psychosocial des femmes, la santé et la violence faite aux femmes. L'R et les centres de femmes sont reconnus comme étant des acteurs importants dans la lutte contre la violence faite aux femmes. Ils sont membres de plusieurs tables de concertation locales, régionales et nationales sans compter tout le travail qui se fait sur le terrain. En 2007, L'R et les centres réaffirmaient leur engagement pour contrer toute forme de violence faite aux femmes et publiaient *Ensemble en action pour que ça cesse!* Le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec reconnaissait d'ailleurs ce volet de leur mission en 2003 et leur accordait un financement supplémentaire de 8,5 millions en provenance du Fonds de développement contre la violence faite aux femmes du ministère.

Le comité de coordination de L'R a délégué 2 personnes à la consultation fédérale afin de donner son avis sur les enjeux et les orientations qui devraient être considérés dans le cadre de la Stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe. Isabelle Langlois et Odile Boisclair, deux travailleuses de la permanence de L'R qui sont aussi d'anciennes travailleuses de centres de femmes. Les centres de

femmes s'attachent à reconnaître la diversité des vécus et des expériences ce qui représente un premier pas vers un accueil sans jugement.

L'R des centres de femmes est heureux de pouvoir apporter son expérience et ses recommandations à la Table ronde organisée par la ministre fédérale de la condition féminine l'honorable Patty Hadju. Nous vous présenterons le résultat de notre réflexion et répondrons aux questions abordées dans la lettre d'invitation en débutant avec les pratiques d'intervention préconisées par les centres de femmes, suivies de la promotion, de la prévention, du dépistage et des réponses aux questions d'amorce ainsi qu'aux conditions essentielles à la mise en œuvre de la stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe.

2. L'intervention féministe

2.1 Réaliser l'égalité entre les femmes

Pour les centres de femmes membres de L'R, il importe que l'intervention avec les femmes prostituées/travailleuses du sexe se base sur l'approche féministe, sur l'approche d'éducation populaire et sur l'intervention féministe. C'est ainsi que chaque femme qui entre dans un centre est d'abord accueillie sans jugement, est assurée de la confidentialité, est avisée du fait que nous ne tenons pas de dossier évolutif sur elle. Elle est aussi informée de nos approches d'intervention et de notre orientation féministe qui s'appuient sur une approche globale et non compartimentée des problèmes des femmes. En d'autres termes, nous refusons de découper la réalité des femmes en mille et une problématiques isolées les unes des autres¹. Nous favorisons une approche holiste qui tient compte de toutes les facettes de la vie des femmes; elle mise sur ce qu'elles perçoivent individuellement et collectivement de leur situation personnelle et de leurs expériences.

2.2 Soutenir le développement de leur autonomie

Cette approche d'intervention a pour objectif de faire prendre conscience aux femmes que les problèmes vécus trouvent leur origine dans les conditions économiques, politiques et sociales. Elle vise également à aider les femmes à développer une autonomie psychologique, économique, affective et à leur permettre de (re)prendre du pouvoir et du contrôle sur leur vie. Les centres interviennent autant sur les attitudes personnelles, sur la vie privée qu'au plan politique².

2.3 Le faire à l'intérieur d'espaces sécuritaires

Dès la première rencontre, nous travaillons à créer un lien de confiance avec les femmes afin qu'elles soient assurées de se trouver dans un espace sécuritaire où elles pourront se livrer en toute liberté et en toute confiance, sans aucune crainte ou méfiance. Les femmes qui fréquentent les centres ont un bagage d'expériences

¹ Base d'unité politique de L'R des centres de femmes, 1998.

² Boisclair, Odile, France Bourgault, Josette Catellier, Fannie Valois-Nadeau *L'intervention féministe dans les centres de femmes : en action pour un monde plus juste !* p. 211 à 227 dans *L'Intervention féministe d'hier à aujourd'hui Portrait d'une pratique sociale diversifiée* ouvrage dirigé par Christine Corbeil et Isabelle Marchand. Les Éditions du remue-ménage 2010.

et de connaissances. Elles détiennent des qualités, des aptitudes, des goûts, des aspirations et ont parfois un présent difficile mais aussi un passé qui n'est pas exempt de réussites, de luttres gagnées, de responsabilités assumées.³ Nous croyons donc qu'elles sont les expertes de leur vie et qu'elles peuvent mieux que quiconque décider pour elles ce qui est le mieux.

C'est grâce à une pratique d'ouverture et d'accueil que les centres de femmes connaissent la diversité des vécus des femmes.

2.4 Les objectifs d'intervention féministe⁴ que nous poursuivons sont :

- Que les femmes ne se sentent plus les seules responsables des tâches imposées socialement ou traditionnellement, notamment dans la famille, et du bonheur des autres autour d'elles.
- Qu'elles apprennent à croire en elles-mêmes afin qu'elles reprennent confiance en elles et acquièrent l'autonomie et l'indépendance nécessaire à leur processus de réalisation.
- Qu'elles osent exprimer leurs besoins, leurs désirs. Qu'elles apprennent à identifier leurs besoins en fonction d'elles-mêmes, non plus en fonction des autres et à les exprimer de façon directe et affirmative.
- Qu'elles prennent des décisions de façon autonome. Nous voulons favoriser un processus qui renforce chez les femmes leur confiance en elle et leur autonomie pour qu'elles soient plus en mesure d'adopter un comportement autonome et de juger ce qui est bon pour elles. Nous rendons accessible une information variée qui permette aux femmes de faire des choix éclairés qui les mènent vers une démarche d'*empowerment*.

³ Picard, Louise *L'intervention féministe : pratiques et défis*, trousse de formation, L'R des centres de femmes du québec/Relais-femmes 2008.

⁴ Id.

- Qu'elles définissent leur sexualité comme femme. L'intervention féministe a pour objectif de faire prendre conscience aux femmes de leur corps et de leur sexualité, de même que d'une acceptation de ceux-ci. Il est encore difficile pour les femmes de se sentir bien dans leur corps avec toutes les pressions sociales qui sont toujours exercées sur elles. Nous voulons créer des lieux pour que les femmes puissent parler en toute sécurité de sexualité et définir ainsi des paramètres harmonieux pour chacune.
- Qu'elles puissent faire des changements individuels et des changements sociaux. Pour l'intervention féministe, il n'est pas possible d'envisager uniquement des solutions individuelles aux problèmes des femmes. L'implication sociale et politique des femmes est nécessaire à une démarche de conscientisation. Les femmes doivent avoir l'occasion de se regrouper, de s'impliquer pour dénoncer et revendiquer des changements sociaux.

Les centres de femmes jouent un rôle très important dans l'accueil des femmes. Lorsqu'elles arrivent chez nous, ce qui prime c'est la posture que nous avons en cohérence avec notre mission et notre intervention féministe.

De plus, toutes les femmes y compris les femmes prostituées/travailleuses du sexe trouvent dans les centres une grande connaissance du milieu. Ainsi, lorsqu'elles ont des besoins qui dépassent nos champs d'intervention ou qui demandent des ressources dont nous ne disposons pas, nous les dirigeons vers des ressources adaptées à leurs besoins (par exemple l'accompagnement judiciaire ou socio-sanitaire). Dans certaines régions, notamment à Montréal, il est difficile de trouver de l'hébergement pour les femmes qui sont sans domicile fixe, le nombre de places étant limitées ou encore parce que les politiques des ressources d'accueil ne leur permettent pas d'accueillir des femmes vivant avec ce problème.

3. Promotion

Nous suggérons qu'une campagne de sensibilisation avec des phrases chocs s'adressent aux hommes. Cette campagne pourrait promouvoir des rapports égaux entre les hommes et les femmes.

4. Prévention

- Les cours d'éducation sexuelle et de rapports égalitaires devraient refaire partie du corpus scolaire au secondaire et faire la promotion d'une sexualité joyeuse et égalitaire. Les livres scolaires de tous les niveaux, mais notamment au primaire, devraient eux aussi être révisés pour une éducation non-sexiste pour touTEs.
- Ne pas encourager la discrimination et la stigmatisation. Le travail de prévention que nous avons à faire doit être inclusif et non mener à une plus grande marginalisation des personnes ce qui permet le mieux vivre ensemble d'une mixité d'individuEs.

5. Dépistage

Les centres de femmes sont d'excellents lieux de dépistage et le fait qu'ils ne prennent pas d'autres positions que celles de l'intervention féministe dans leur approche globale avec les femmes de tout horizon est un atout pour recevoir et accueillir les femmes qui vivent ou ont vécu des situations de violence. Dernièrement, aux États généraux de l'analyse et de l'action féministe, une travailleuse d'un groupe de femmes en région avouait dans un atelier que les femmes autochtones ne voulaient pas aller dans le groupe à cause de la position abolitionniste de celui-ci. C'est une figure de cas bien sûr, mais pour que les femmes se sentent en confiance il faut qu'il y ait une absence de jugement sur ce qu'elles font.

Le dépistage en centre de femmes est aisé parce que les femmes n'entrent pas dans le centre nécessairement pour la problématique comme la violence conjugale par exemple. C'est au cours de l'intervention et du temps que la confiance s'établit et qu'il peut y avoir dépistage.

6. Réponses aux questions d'amorce

Quelle mesures importantes aimeriez-vous que le gouvernement fédéral adopte pour favoriser la sécurité et le bien-être des personnes ayant survécu à la violence ?

- Agir sur le temps de parrainage des nouvelles arrivantes en situation de violence conjugale pour des raisons humanitaires que nous ne pouvons mettre en doute.
- Mieux outiller les structures d'accueil des réfugiées et immigrantes pour que ces groupes soient sensibilisés aux violences faites aux femmes et puissent donner des références pour protéger les victimes de violence.
- Agir contre la pauvreté.
- Mise en place de programmes de logements sociaux plus largement que pour les maisons d'hébergement ou les refuges pour que les femmes victimes puissent avoir accès à des logements sécuritaires à la sortie des refuges ou lorsqu'elles veulent quitter leur domicile pour des raisons de violence envers elles.
- Simplifier les demandes de subventions pour les organisations féministes ayant des projets spécifiques pour intervenir ou soutenir les victimes ou pour contrer les violences (ex : CFC, Santé Canada)

Connaissez-vous des pratiques prometteuses qui aident les survivantes et survivants ? a) les professionnelles qui interviennent auprès des personnes survivantes ou contrevenantes doivent composer avec de nombreux défis, lesquels pourraient être, au moins en partie, atténués par le gouvernement fédéral ?

- Pour faciliter les dénonciations et la protection des victimes, s'assurer en matière de justice criminelle que les violences faites aux femmes ne soient jamais traitées par voie sommaire et ce partout au Canada. Les violences faites aux femmes sont des actes criminels qui doivent être traités comme tel.

- En matière de justice criminelle et familiale, amoindrir les situations de conflits de juridictions des tribunaux notamment lors des jugements sur les droits de garde ou droits d'accès aux enfants dont la mère est victime de violence, ceci pour éviter que perdure la violence des années après la séparation.
- Formations des juges et des procureurs pour que soient mieux comprises les victimes de violence qui subissent souvent une double victimisation lors des auditions ou des procès.
- Assurer une meilleure accessibilité pour les victimes au système judiciaire notamment en matière familiale.
- Assurer un meilleur accès aux services de santé et sociaux à toutes les femmes vulnérables ou marginalisées telles qu'identifiées dans votre document p.5 2^{ième} paragraphe en y ajoutant les femmes nouvelles arrivantes, réfugiées ou sans papier .
- Considérer les attaques antiféministes comme de la violence faite aux femmes, à ce jour, tout le harcèlement et les attaques envers les féministes n'ont jamais été traités judiciairement comme des actes de violence envers les femmes. (voir document dans notre pochette : *Quand l'antiféminisme cible les féministes. Actions, attaques contre le mouvement des femmes, recherche Francis Dupuis-Déri en collaboration avec L'R des centres de femmes*)

7. Conditions essentielles à la mise en œuvre de la stratégie fédérale contre les violences fondées sur le sexe

- **Lutte aux préjugés**

Pour L'R des centres de femmes, il est important de faire un travail sur les préjugés pour que cesse la stigmatisation et la discrimination envers les femmes. Comme une femme victime de la maladie d'Alzheimer n'est pas que la maladie, comme une femme infirmière n'est pas qu'une infirmière, les femmes survivantes ne sont pas que victimes. Elles sont femmes avec des besoins, elles sont mères, elles sont comme nous toutes !

- **Concertation et alliance et formation**

Pour les centres de femmes qui reçoivent des prostituées/travailleuses du sexe ou toutes autres personnes vulnérables ou marginalisées il est important de créer des alliances avec les travailleuSErs de rue, avec les ressources d'hébergement, avec les associations qui travaillent sur le VIH ou la toxicomanie, avec les ressources d'accueil en immigration, les ressources pour personnes allosexuelles, avec les Urgences psycho-sociales des municipalités et avec Médecins du monde et les ressources du réseau de la Santé. Cette association pourrait favoriser entre autres un partage d'informations et de compétences sur les réactions possibles aux drogues, sur la façon d'intervenir avec des personnes sous influence de drogue pour ne pas amplifier leur niveau de stress. Partage d'informations également sur les vécus des personnes arrivées de pays en guerre ou ayant vécu des chocs post-traumatiques ou des violences à répétition.

Au Québec dans les villes, les agentEs de quartier ou communautaire ont pratiquement disparu et c'est dommage, leur présence prévenait la violence potentielle à laquelle les femmes sont exposées dans la rue.

- **Dédoulement des ressources ou des structures**

Nous savons que dans certaines régions il n'y a pas d'organismes d'accueil et de soutien et qu'ils n'existent pas déjà d'organismes prêts à le faire. Dans ces cas, nous croyons qu'il serait important d'appuyer les femmes du milieu afin qu'elles puissent créer la ressource qui leur convienne. Outre les centres de femmes, plusieurs ressources existent déjà pour soutenir les femmes vulnérables ou marginalisées, pensons aux Maisons d'hébergement et aux Calacs qui sont engagés dans la lutte contre la violence faite aux femmes mais l'accès à du secours n'est pas toujours possibles vu le nombre de demandes croissant.

- **De l'hébergement d'urgence ou de transition**

Les centres de femmes vivent quelques fois des situations où des femmes vulnérables ou marginalisées demandent de les soutenir dans la recherche d'un hébergement temporaire ou d'urgence. Ces ressources sont soit inexistantes ou non adaptées aux besoins spécifiques de ces femmes. Il y aurait matière à travailler sur l'inclusion de ces femmes dans les milieux déjà existants ou encore de créer des places d'hébergement qui pourraient les accueillir. Ne pouvoir référer ces femmes vers des ressources adaptées est déchirant et contribue davantage à leur marginalisation et leur exclusion.

8. Conclusion

Si les centres de femmes ont une position bien assise sur l'intervention féministe c'est bel et bien parce qu'ils travaillent avec les femmes vulnérables ou marginalisées. Si les centres de femmes continuent, en zones rurales ou urbaines, à travailler avec ces femmes comme avec toutes les femmes, c'est grâce à leur posture d'accueil et d'ouverture. Celle-ci est rendue possible grâce à une approche d'intervention féministe enrichie d'expériences et de recherches. C'est donc forts de leurs expériences que les centres de femmes tiennent à souligner à madame la Ministre de la condition féminine qu'il faut d'abord être alliées avec ces femmes dans leurs luttes pour réussir à mettre en place une stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe. Or, cette alliance n'est possible qu'en créant des rapports égalitaires avec ces femmes, en ne les jugeant pas et en étant convaincues qu'elles sont les expertes de leur vie et les meilleures juges pour elles-mêmes !

Bibliographie

BOISCLAIR, Odile, BOURGAULT, France, Catellier. Josette et Fannie Valois-Nadeau « L'intervention féministe dans les centres de femmes : en action pour un monde plus juste! », *L'Intervention féministe d'hier à aujourd'hui : Portrait d'une pratique sociale diversifiée* ouvrage dirigé par Christine Corbeil et Isabelle Marchand. Les Éditions du remue-ménage, 2010, p. 211-227.

PICARD, Louise *L'intervention féministe : pratiques et défis*, trousse de formation, L'R des centres de femmes du Québec/Relais-femmes, 2008.

BIRON, Suzanne, *Ensemble en action pour que ça cesse ! Les centres de femmes : un réseau de lutte et d'intervention pour contrer toute forme de violence faite aux femmes pour que ça cesse !*, L'R des centres de femmes du Québec, 2007.

Base d'unité politique de L'R des centres de femmes du Québec, 1998.